

Règlement

2^e édition du concours d'écriture (2024)

Du 31 janvier 2024, 10 h (HNE) au 15 mars 2024 à 16 h [HNE]

Organisé par **LA MAGIE DES MOTS** et **COMQUAT**

1. LES OBJECTIFS

- accroître le sentiment de fierté lié à la connaissance et à l'utilisation de la langue française,
- encourager la communication et l'expression par l'écriture,
- développer le sentiment d'appartenance à sa municipalité, à sa région.

2. LE THÈME

Le thème du concours est **POUR VAUDREUIL-SOULANGES, J'AIMERAIS ...**

3. LES MODALITÉS DE PARTICIPATIONS

Il s'agit d'un **concours d'écriture en français**, ouvert aux citoyens résidents de Vaudreuil-Soulanges, jeunes et moins jeunes. Pour participer, il suffit de rédiger un texte d'environ 300 à 350 mots, décrivant ce que vous aimeriez être pour Vaudreuil-Soulanges.

La soumission d'un texte signifie que vous avez lu le règlement du concours et acceptez de vous y conformer. Vous acceptez que le fait de soumettre un texte au concours par le biais de toute plateforme électronique, constitue une signature électronique de votre part, ce qui vous lie au présent règlement. Un seul texte par auteur peut être soumis dans le cadre de ce concours. Chaque texte ne peut avoir qu'un seul et unique auteur. Le texte de toute personne qui utilise une méthode de duplication robotisée, automatique, mécanique, électronique ou autre sera automatiquement rejeté.

4. LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert aux citoyens résidents de Vaudreuil-Soulanges seulement.

Il est obligatoire de s'inscrire en utilisant le formulaire à l'adresse suivante : www.comquat.ca/concours-ecriture-vaudreuil-soulanges (voir aussi le code QR ci-contre) pour l'envoi de votre texte. Cela doit se faire avant la fin du concours le 15 mars 2024 à 16 h. Aucune information personnelle ne doit paraître sur le texte soumis.



Sont exclus les membres du comité de sélection, les employés et administrateurs de LA MAGIE DES MOTS et de COMQUAT.

5. VOTRE PARTICIPATION

Votre participation au concours inclut tout contenu auquel vous contribuez, publication (texte, photo, dessin, etc.), ou autres soumis dans le cadre du concours. Vous déclarez et garantissez aux organisateurs de ce concours posséder tous les droits et toutes les autorisations nécessaires à l'égard du contenu que vous soumettez. Toute personne mineure doit avoir le consentement parental ou du tuteur légal.

En soumettant votre contenu en lien avec ce concours, vous accordez à LA MAGIE DES MOTS et à COMQUAT une licence libre de droit, perpétuelle, non exclusive, irrévocable et illimitée pour la publication, la reproduction et la distribution de votre participation dans tous les médias, sur toutes les plateformes et par tout autre moyen de communication. Vous renoncez à tous les droits moraux sur votre participation lorsqu'elle est utilisée à ces fins. Vous autorisez LA MAGIE DES MOTS et COMQUAT à utiliser votre nom, votre image à sa seule discrétion, en relation avec l'utilisation de votre participation.

6. LE MODE D'ATTRIBUTION DES PRIX

Les textes seront jugés par un jury, composé de cinq (5) personnes, de façon strictement anonyme, selon les critères suivants : le respect du thème, la qualité du français, l'originalité et l'orthographe. La décision des membres du jury est sans appel.

Les **prix** sont répartis comme suit :

1 ^{er} prix :	1 500 \$
2 ^e prix :	1 000 \$
3 ^e prix :	500 \$

Le jury se réserve le droit d'attribuer divers prix de participation.

Les résultats seront annoncés le mercredi, 1^{er} mai 2024.

Les gagnants seront contactés par un représentant de LA MAGIE DES MOTS ou par un représentant de COMQUAT, quelques jours avant le dévoilement des résultats.